Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 28 (1981)
Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous devrions compter sur un plus grand nombre d'instructeurs, à titre principal et à temps partiel. Il y a très peu de services qui bénéficient d'une instruction suffisante. Il faudrait aussi que chaque incorporé puisse accomplir son devoir annuellement.
La formation des instructeurs est à notre avis la clé de voûte de tout système de l'instruction pour la mise en place d'une infrastructure sûre et durable. Nous comptons pour cela sur l'engagement de personnes disponibles et dévouées pour décharger tous les volontaires qui s'engagent dans cette voie et auxquels il est difficile de demander plus. Qu'il me soit permis à cette occasion de les remercier de leur dévouement. Je les engage à persévérer dans leurs efforts pour encadrer la relève.
Au niveau des organismes, il faudra que l'on arrive à former partout les membres de l'état-major, indispensables pour la conduite d'une intervention.

Matériel
Il est heureux de constater que dans ce domaine, les communes organisées sont bien dotées, puisqu'elles reçoivent chaque année le matériel fourni par la conféderation.

Certaines communes non astreintes ont pu bénéficier du matériel de protection civile, sirènes ou motopompes, pour l'utilisation en faveur des corps de sapeurs-pompiers. Il faudra également les équiper par d'autre matériel, indispensable en cas de catastrophes naturelles ou d'accident nucléaire, comme les équipements AC.

Organismes
Aux 16 communes astreintes jusqu'en 1978 sont venues se joindre les 66 autres. L'intégration ne se fera pas sans bouleversement. Il faudra en effet réexaminer la totalité du dispositif cantonal.
Pour des raisons économiques et d'efficacité, il est tout à fait impensable que chacune des communes constitue elle-même son propre organisme local. Nous devrons examiner ensemble quelle pourra être la solution de regroupement de celles-ci, compte tenu des infrastructures existantes et des communications entre chaque localité.

Objectifs à court terme
Pour que chacune de nos communes puisse s'organiser, dans le domaine de l'incorporation et de l'instruction et pour qu'elle sache quel genre de construction elle doit prévoir, nous devrons leur proposer un regroupement régional, tenant compte des critères évoqués ci-dessus. Cette démarche présuppose une vaste campagne d'information auprès des autorités et de la population.
Nous devrons également rendre attentifs les exécutifs communaux qu'une de leurs tâches principales sera de mettre à disposition de chacun de leur citoyen une place protégée. C'est avec la réalisation d'abris publics qu'il sera possible de combler le déficit.
La formation et le recrutement d'instructeurs et de cadres est un des objectifs essentiels de notre mission. Nous devons permettre à toutes les personnes astreintes de se former et de parfaire sa formation, sans quoi il est inutile à un organisme de protection civile de prétendre être opérationnel lors d'un secours à la population, que ce soit en cas de catastrophe ou en cas de conflit.

KRÜGER
protège
abris anti-aériens
et de protection civile
contre l'humidité
Krüger+Co. 9113 Degersheim
En cas d'urgence: Téléphone 071 54 15 44 et
3117 Kiesen BE Tél. 031 98 16 12
1052 Le Mont-sur-Lausanne Tél. 021 32 92 90

Riunito a Berna il gruppo radicale dell'Assemblea federale

La protezione civile ha un ruolo decisivo nella difesa del paese

La preparazione della sessione estiva così come una discussione sulle «lacune della nostra preparazione nel campo della protezione civile» sono stati gli argomenti principali della riunione a Berna del gruppo radicale-democratico del'Assemblea federale.
Il ruolo della protezione civile nel quadro della difesa generale è stato particolarmente messo in rilievo durante la discussione. Il gruppo era diretto dal suo presidente, Franz Eng, consigliere nazionale di Soletta, alla presenza del consigliere federale Georges-André Chevallaz e del presidente del Partito radicale-democratico svizzero, Yann Richter. Quest'ultimo ha informato i parlamentari radicali sui risultati dei recenti colloqui tra i partiti di governo.

AQUA-EX AG Bülachstrasse 12 8154 Oberglatt 01 / 850 54 44
Les déshumidificateurs AQUA-EX
+ des instruments de mesure
protègent matériel et produits alimentaires contre l'humidité.
AQUA-EX AG Bülachstrasse 12 8154 Oberglatt 01 / 850 54 44

Die Vertrauensfirma für Ihre Sicherheitsprobleme!
Alarmanlagen
Türfernsehsprechanlagen
Fernsehüberwachungen
Notstromleuchten
SICHERHEITSTECHNIK
MEXAG
Riedtlistrasse 8
8042 Zürich
Tel. 01/363 17 69